

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS
PARTICULIERS DU
3^e GROUPE D'OPPOSITION

2025
2026

Étude des crédits budgétaires



› COURAGE

› COLLABORATION

› COHÉRENCE

› ENGAGEMENT



ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS – 3^E GROUPE D'OPPOSITION
LISTE DE QUESTIONS

Numéro	Questions
PQ.01	POUR L'ANNÉE 2024-2025, LE NOMBRE D'EMPLOYÉS À STATUT OCCASIONNEL DONT LE CONTRAT EST ARRIVÉ À ÉCHÉANCE ET N'A PAS ÉTÉ RENOUVELÉ, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ.
PQ.02	POUR L'ANNÉE 2024-2025, LE NOMBRE D'EMPLOYÉS À STATUT OCCASIONNEL QUI ONT ÉTÉ CONGÉDIÉS, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ.
PQ.03	NOMBRE D'EMPLOYÉS DE L'OPQ QUI SONT PAYÉS ENTIÈREMENT OU EN PARTIE PAR DES ORDRES PROFESSIONNELS OU TOUT AUTRE ORGANISME.
PQ.04	NOMBRE ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS, PAR SECTEUR, DEVENUS PERMANENTS POUR 2023-2024 ET 2024-2025.
PQ.06	POUR TOUT ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, CONCERNANT LE BUREAU DE LA PRÉSIDENTE : A) LE NOMBRE DE RENCONTRES, DE REPAS OU DE RÉUNIONS ET LES FRAIS AFFÉRENTS ; B) LA LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES, EN PRÉCISANT LE BUT DE LA RENCONTRE ; C) LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE VOYAGE, DE REPAS ET DE REPRÉSENTATION ; D) LA LISTE DES PARTICIPATIONS À DES COLLOQUES OU À DES CONGRÈS, ET LA LISTE DES PARTICIPANTS, INCLUANT LES COÛTS AFFÉRENTS.
PQ.07	BILAN DES RÉALISATIONS DU PLAN STRATÉGIQUE PRÉSENTEMENT EN OEUVRE, À CE JOUR.
PQ.08	POUR LES ANNÉES 2023-2024 ET 2024-2025, INDIQUER : A) LA LISTE DES EMPLOYÉS DE L'OPQ ET LEUR RÉMUNÉRATION, EN INDIQUANT LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT ; B) LA LISTE DES PERSONNES ET DES MEMBRES QUI ONT VU LEUR MANDAT ÊTRE RENOUVELÉ, EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT ; C) LA LISTE DES PERSONNES ET DES MEMBRES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉS, EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT.
PQ.09	NOMBRE, NATURE ET RÉSULTAT DES PLAINTES ACHÉMINÉES À L'OPQ ET NOMBRE DE CAS PORTÉS DEVANT LES ORDRES PROFESSIONNELS CONCERNÉS, INCLUANT UNE BRÈVE EXPLICATION DE LA NATURE DE CHAQUE AFFAIRE ET SON CHEMINEMENT DANS LE PROCESSUS, ET CE, POUR 2023-2024 ET 2024-2025.
PQ.10	COPIE DE LA PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC DE TOUS LES MÉMOIRES SOUMIS AU CONSEIL DES MINISTRES À L'ÉGARD DESQUELS L'OPQ A ÉMIS DES COMMENTAIRES, ET LA NATURE DE CES COMMENTAIRES.
PQ.19	POUR CHACUNE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, INDIQUER LE NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION TRANSMISES AU CABINET MINISTÉRIEL POUR APPROBATION.



QUESTIONS 2025-2026 NON RÉPONDUES	MOTIFS
PQ.5 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE EN COURS ET VENTILATION DÉTAILLÉE DES COMPRESSIONS DEMANDÉES PAR LE CONSEIL DU TRÉSOR POUR LE MINISTÈRE ET POUR TOUS LES ORGANISMES SOUS SA JURIDICTION POUR L'ANNÉE 2024-2025.	SEMBLE NON PERTINENT À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS
PQ.11 PORTRAIT DES DEMANDES DE MODIFICATION LÉGISLATIVE OU RÉGLEMENTAIRE DÉPOSÉES À L'OPQ PAR LES ORDRES PROFESSIONNELS. INDIQUER L'ORDRE PROFESSIONNEL IMPLIQUÉ, UNE BRÈVE DESCRIPTION DE LA DEMANDE, SA DATE DE RÉCEPTION PAR L'OPQ ET L'ÉCHÉANCIER DES DIFFÉRENTES ÉTAPES POUR L'ADOPTION DE LA MESURE LÉGISLATIVE OU RÉGLEMENTAIRE.	SEMBLE NON PERTINENT À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS
PQ.12 ÉTAT DE SITUATION SUR L'ACCOMPAGNEMENT DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC DE L'ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC.	SEMBLE NON PERTINENT À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS
PQ.13 ÉTAT DE SITUATION DES TRAVAUX DE L'OFFICE RELATIVEMENT À LA CRÉATION D'UN ORDRE OU À L'ENCADREMENT DES THÉRAPEUTES DU SPORT.	SEMBLE NON PERTINENT À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS
PQ.14 ÉTAT DE SITUATION DES TRAVAUX DE L'OFFICE RELATIVEMENT À LA CRÉATION D'UN ORDRE OU À L'ENCADREMENT DES KINÉSIOLOGUES.	SEMBLE NON PERTINENT À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS
PQ.15 ÉTAT DE SITUATION DES TRAVAUX DE L'OFFICE RELATIVEMENT À LA CRÉATION D'UN ORDRE OU À L'ENCADREMENT DES AMBULANCIERS-PARAMÉDICS.	SEMBLE NON PERTINENT À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS
PQ.16 ÉTAT DE SITUATION SUR L'ACCOMPAGNEMENT DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC DE L'ORDRE DES ACUPUNCTEURS.	SEMBLE NON PERTINENT À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS
PQ.17 ÉTAT DE SITUATION DES TRAVAUX DE L'OFFICE RELATIVEMENT À LA CRÉATION D'UN ORDRE OU À L'ENCADREMENT DES BIOLOGISTES.	SEMBLE NON PERTINENT À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS
PQ.18 ÉTAT DE SITUATION DES TRAVAUX DE L'OFFICE RELATIVEMENT À LA CRÉATION D'UN ORDRE OU À L'ENCADREMENT DES MICROBIOLOGISTES.	SEMBLE NON PERTINENT À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS
PQ.20 NOM DES ORDRES PROFESSIONNELS AYANT DÉPOSÉ DES MODIFICATIONS À LEUR CODE DE DÉONTOLOGIE, EN INDIQUANT À QUELLE ÉTAPE DU PROCESSUS SONT RENDUS CES ORDRES.	SEMBLE NON PERTINENT À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS
PQ.21 NOMBRE DE RÈGLEMENTS OU DE MODIFICATIONS DE RÈGLEMENT ADOPTÉS PAR LES ORDRES, MAIS QUI SONT EN ATTENTE D'UNE DÉCISION DE L'OFFICE DES PROFESSIONS.	SEMBLE NON PERTINENT À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS
PQ.22 ÉTAT DE SITUATION DE LA TUTELLE DE L'ORDRE DES GÉOLOGUES.	SEMBLE NON PERTINENT À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS
PQ.23 ÉTAT DE SITUATION DES TRAVAUX DE L'OFFICE RELATIVEMENT À LA CRÉATION D'UN ORDRE DES OSTÉOPATHES, INCLUANT LES RÉSULTATS DES CONSULTATIONS ANNONCÉES EN NOVEMBRE 2017	SEMBLE NON PERTINENT À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS

P.01 **POUR L'ANNÉE 2024-2025, LE NOMBRE D'EMPLOYÉS À STATUT OCCASIONNEL DONT LE CONTRAT EST ARRIVÉ À ÉCHÉANCE ET N'A PAS ÉTÉ RENOUVELÉ, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ.**

AUCUN

P.02 **POUR L'ANNÉE 2024-2025, LE NOMBRE D'EMPLOYÉS À STATUT OCCASIONNEL QUI ONT ÉTÉ CONGÉDIÉS OU LICENCIÉS, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ.**

AUCUN

**P.03 NOMBRE D'EMPLOYÉS DE L'OFFICE DES PROFESSIONS QUI SONT PAYÉS ENTIÈREMENT OU EN PARTIE
PAR DES ORDRES PROFESSIONNELS OU TOUT AUTRE ORGANISME.**

AUCUN.

P.04 NOMBRE ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS, PAR SECTEUR, DEVENUS PERMANENTS POUR 2024-2025.

ANNÉE	NOMINATION D'OCCASIONNELS	%
2024-2025	0	0

P.06 POUR TOUT ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, CONCERNANT LE BUREAU DE LA PRÉSIDENTE :

- A. LE NOMBRE DE RENCONTRES, DE REPAS OU DE RÉUNIONS ET LES FRAIS AFFÉRENTS;
- B. LA LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES, EN PRÉCISANT LE BUT DE LA RENCONTRE;
- C. LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE VOYAGE, DE REPAS ET DE REPRÉSENTATION;
- D. LA LISTE DES PARTICIPATIONS À DES COLLOQUES OU À DES CONGRÈS ET LA LISTE DE PARTICIPANTS, INCLUANT LES COÛTS AFFÉRENTS.

L'INFORMATION FOURNIE EN RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE DANS LES INFORMATIONS DIFFUSÉES SUR UNE BASE TRIMESTRIELLE SUR LE SITE INTERNET DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION D'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (**ART. 4, PARAGRAPHE 20**).

OPQ : [HTTPS://WWW.OPQ.GOUV.QC.CA/ACCES-A-LINFORMATION/ACCSLINFORMATION/DOCUMENTS-OU-RENSEIGNEMENTS-DIFFUSES/](https://www.opq.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/acclinformation/documents-ou-renseignements-diffuses/)

P.07 BILAN DES RÉALISATIONS EN REGARD DU PLAN STRATÉGIQUE, À CE JOUR

Veillez- vous référer au rapport annuel de gestion de l’Office des professions du Québec 2023-2024.

- P.08 POUR L'ANNÉE 2024-2025, INDIQUER :
- A) LA LISTE DES EMPLOYÉS DE L'OPQ ET LEUR RÉMUNÉRATION, EN INDIQUANT LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT ;

B) LA LISTE DES PERSONNES ET DES MEMBRES QUI ONT VU LEUR MANDAT ÊTRE RENOUVELÉ, EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT ;

C) LA LISTE DES PERSONNES ET DES MEMBRES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉS, EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT.

POUR L'ANNÉE 2024-2025, LA MASSE SALARIALE DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC S'ÉLÈVE À 10 297 794\$.

A . LISTE DES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR

***LES INFORMATIONS PERSONNELLES DES EMPLOYÉS ET DU PERSONNEL D'ENCADREMENT NE SEMBLENT PAS PERTINENTES À L'EXERCICE D'ÉTUDES DE CRÉDITS.**

NOM	PRÉNOM	CATÉGORIE	FONCTION
BARABÉ	CLAUDINE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
CHARBONNEAU	JULIE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
CLOUTIER	MAURICE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENT DE CONSEIL DE DISCIPLINE
COULOMBE	MARIELLE	EMPLOI SUPÉRIEUR	VICE-PRÉSIDENTE DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC
DESGRANGES	HÉLÈNE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
DUBUC	ISABELLE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
GIROUX-DEL ZOTTO	MYRIAM	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
HILLINGER	MÉLANIE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC
LAVERGNE	LYNE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
LAVOIE	MANON	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE EN CHEF ADJOINTE DU BUREAU DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DISCIPLINE
LEDOUX	GEORGES	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENT DE CONSEIL DE DISCIPLINE
LÉGARÉ	JEAN-GUY	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENT DE CONSEIL DE DISCIPLINE
MARTEL	ISABELLE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE CONSEIL DE DISCIPLINE
LELIÈVRE	NATHALIE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
LORD	DANIEL Y.	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENT EN CHEF DU BUREAU DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DISCIPLINE
MILAZZO	LYDIA	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
SYNNOTT	MICHEL P.	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENT DE CONSEIL DE DISCIPLINE

LISTE DES MEMBRES DE L'OFFICE (CONSEIL D'ADMINISTRATION) :

- MÉLANIE HILLINGER
- MARIELLE COULOMBE
- STÉPHANE BRASSARD
- MARLEN CARTER
- MAREINE GERVAIS CLOUTIER
- DIANE PILOTTE
- MARIAMA ZHOURI

B. LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT VU LEUR MANDAT RENOUVELÉ EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LES DATES DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT INCLUANT LEUR RÉMUNÉRATION

PRÉNOM ET NOM	TITRE	DATES DU DÉBUT	DATES DE LA FIN	RÉMUNÉRATION
AUCUNE				

C. LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT INCLUANT LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV

PRÉNOM ET NOM	TITRE	DATES DU DÉBUT	DATES DE LA FIN	RÉMUNÉRATION
MÉLANIE HILLINGER	PRÉSIDENTE DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC	2025-03-20	2028-02-19	217 257 \$
ISABELLE MARTEL	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE	2024-08-19	2029-08-18	154 603 \$

P.09 NOMBRE, NATURE ET RÉSULTAT DES DEMANDES D'INTERVENTION ACHEMINÉES À L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC ET NOMBRE DE CAS PORTÉS DEVANT LES ORDRES PROFESSIONNELS CONCERNÉS, INCLUANT UNE BRÈVE EXPLICATION SUR LA NATURE DE CHAQUE AFFAIRE ET SON CHEMINEMENT DANS LE PROCESSUS, ET CE, POUR 2024-2025.

Dans sa **Déclaration de services aux citoyens**, l'Office des professions du Québec s'engage à renseigner le public sur toute question touchant le système professionnel et à accompagner les citoyens dans leurs démarches pour obtenir les réponses appropriées à leurs questions ou pour exercer les recours appropriés à leurs doléances. Il assure ainsi aux citoyens une information complète et pertinente, il leur fournit des voies d'expression et il accueille leurs commentaires.

Il arrive ainsi que des personnes s'adressent à l'Office pour lui faire part de leurs commentaires ou pour exprimer leur insatisfaction, et souvent elles lui demandent d'intervenir à propos des délais que prennent les recours exercés ou à l'égard d'une décision de l'instance concernée qui ne leur est pas favorable. L'Office reçoit ces signalements et donne suite à ces demandes d'intervention en respectant le cadre limité de ses fonctions en cette matière.

Le tableau suivant fournit quelques données indicatives relatives aux demandes d'intervention reçues à l'Office. Notons toutefois que ces données ne permettent pas d'établir des comparaisons de performance entre les ordres.

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	2024-2025 (DU 1 ^{ER} AVRIL 2024 AU 31 MARS 2025)
NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS	77
OBJET DES DEMANDES D'INTERVENTION :	
BUREAU DU SYNDIC	
• DÉFAUT DE RESPECTER LES DÉLAIS PRESCRITS ART.123.1	AUCUNE
• DURÉE DE L'ENQUÊTE	13%
• CONTESTATION DE LA DÉCISION DE NE PAS PORTER PLAINTÉ AU CONSEIL DE DISCIPLINE	48 %
• PLAINTÉ CONTRE LE SYNDIC	6 %
• REFUS DE FAIRE ENQUÊTE	4 %
COMITÉ DE RÉVISION	
• DÉFAUT DE RESPECTER LES DÉLAIS PRESCRITS	1%
• CONTESTATION DE L'AVIS DU COMITÉ	0 %
CONSEIL DE DISCIPLINE	
• MULTIPLICATION DES PROCÉDURES ET DES DÉLAIS	AUCUNE
• CONTESTATION DE LA DÉCISION	4%
CONCILIATION ET ARBITRAGE DES COMPTES	AUCUNE
FONDS D'INDEMNISATION ET ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE	1 %
CONSEIL D'ADMINISTRATION — COMITÉ EXÉCUTIF — PRÉSIDENTÉ	9 %
COMMUNICATION AUPRÈS DES ORDRES	4 %
INSPECTION PROFESSIONNELLE	AUCUNE
AUTRES OBJETS	10%

P.10 COPIE DE LA PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC DE TOUS LES MÉMOIRES SOUMIS AU CONSEIL DES MINISTRES À L'ÉGARD DESQUELS L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC A ÉMIS DES COMMENTAIRES, ET LA NATURE DE CES COMMENTAIRES.

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION SE TROUVE SUR LE SITE DU MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF.

P.19 POUR CHACUNE DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES, INDIQUER LE NOMBRE DE DEMANDES D’ACCÈS À L’INFORMATION TRANSMISES AU CABINET MINISTÉRIEL POUR APPROBATION.

AUCUNE

